SALLE DU BAL
DE RAIL-ROAD PONTCHARTRAIN,
[illegible] Bureau du Champs-Elysées, 3me Municipalité.

Les propriétaires préviennent respectueusement leurs amis et le public en général, que cette salle est ouverte pour la saison.
Il y aura un Grand Bal Paré et Masqué, tous les Mercredis et Dimanches.
Et tous les Mardis, Jeudis et Samedis, pour les Quarteronnes, jusqu'à nouvel ordre.
Les personnes qui viendront à ces bals peuvent être assurées que l'ordre le plus rigide sera maintenu, et qu'il y aura une police en force pour cela.
Entrée par bille—Cavaliers $1, gratis pour les Dames.
Un superbe orchestre a été engagé, et il y aura un excellent restaurant et une buvette bien garnie.
2av N HALE, Directeur.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE.

Vignettes et Portraits.

50 PLANCHES SUR ACIER, par MM. E. Charpentier, Karo, Girardet, Massard, Morel, [illegible], gravées par MM. Audibran, Deyer, Geoffroy, Gouttière, Hopwood, Outhwaite, Revel, Rouargue, Vernier et Vallot.

PROSPECTUS.

Cette collection de Vignettes et de Portraits est faite spécialement pour l'Histoire du Consulat et de l'Empire de M. Thiers; ce ne sont point des [illegible] pris au hasard, copiés d'après des tableaux [illegible], pouvant illustrer avec la même convenance les livres écrits sur la même époque; [illegible] qui ne pouvait répondre à ce que les lecteurs de M. Thiers ont le droit d'attendre de [illegible]
[illegible]
Cette Collection de Vignettes et de Portraits [illegible] spécialement pour l'Histoire du Consulat [illegible] l'Empire, par M. Thiers, se compose de 50 [illegible] livraisons. Elle peut être adaptée [illegible] comme celle de la Semaine [illegible] New York, ou faire un très [illegible]
[illegible]
Ve HEBERT,
149, rue de Chartres.
[illegible]

[illegible]RATION, Journal Universel [illegible] gravures sur bois, [illegible] 3 mars 1843. [illegible]
[illegible]
[illegible] HEBERT, Agent, [illegible] rue de Chartres.
[illegible]

COURRIER DE PARIS [illegible]
[illegible]

CONSERVES ALIMENTAIRES.
[illegible]

Chemin de fer du golfe du Mexique.
[illegible]
Départ de la ville, à 9 A. M.
à 3 P. M.
à 4½ P. M.
[illegible] à 6½ A. M.
à 11 A. M.
à midi
à 6 P. M.
à 6½ P. M.
[illegible] M. Hoey partent [illegible]
[illegible]

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle. ORLEANS ET DE CARROLLTON.
L[illegible] passage dans les chars sont comme [illegible]
[illegible]
LES JOURS DE LA SEMAINE
[illegible]
Arrangements pour les Dimanches:
[illegible]
CHARS DE LAFAYETTE.
[illegible]
JOHN HAMPSON,
Ingénieur en chef.

HUILE, CHANDELLES, SAVON, &c.—En débarquement du brick Mobile, et à vendre par Whittemore et Cutter, 8, Nlle Levée.
[illegible] barils huile de baleine d'hiver épurée, [illegible]
[illegible] huile de baleine d'hiver 1re qualité.
[illegible] blanc de baleine, New-Bedford, [illegible]
[illegible] savon extra No 1, diverses marques.
[illegible] raisins marque John Clement.
[illegible] morue blanche fraîche, en bon état.
[illegible] demi et quarts de barils cramberries fraîches
WHITTEMORE & CUTTER,
20mars 8, Nlle Levée

AVIS.
B. O. VIGNAUD a transporté son bureau au No 1, rue de Chartres, au premier. 31 mars

Chemises de coton [illegible]
REÇU par le navire [illegible], du Havre, [illegible] caisse chemises de [illegible] pour le marché mexicain, à vendre avec le privilège du Drawback, par LOISON & SILVESTRE,
29av 67, rue de Chartres

TATOUT Frères, rue de Chartres, No. 161, encoignure Toulouse.

REÇOIVENT par les navires Solon, Taglioni et Ancona du Havre, un assortiment de marchandises nouvelles pour la saison:
2 caisses cordonnet en pelotes assorti de No.
1 do lacets de soie et de coton,
3 do boites à poudre avec houppes en cygne,
3 do mouchoirs de poche blancs avec et sans [illegible],
2 do mouchoirs coton imprimés,
1 do ombrelles diverses qualités,
1 do éventails fins et ordinaires assortis,
2 do galons français assortis de 1 à 24,
1 do brosses à dents, qualités diverses,
1 do à barbe assorties de No.
1 do boutons de nacre de toutes grandeurs,
1 do démêloirs corne, buffle et façon buffle,
1 do anneaux cuivre à moustiq., divers No,
4 do boites parfumerie. 2 do couverts battu, 1 do capsules de toutes marques, 1 do [illegible] papier à lettres français, [illegible] 3 do veilleuses [illegible] bois 1ère qualité, 1 do [illegible] pour cordonniers; 50 livres soie noire et [illegible] coudre.
Ils reçoivent aussi de New-York—45 caisses [illegible] 30 do bas et chaussettes qualités [illegible] boites pour toilette, 10 caisses [illegible] écrue et bleue 1ère qualité, 10 barriques cirage [illegible] modèles, [illegible] caisses baleines pour corsets, 140 [illegible] cartes à jouer françaises, espagnoles et américaines, [illegible] caisses papier foolscap, 150 boites poudre [illegible], poudre de riz pour toilette, [illegible] épingles assorties de No.
Ils [illegible] constamment en magasin un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises, allemandes et américaines, qu'ils offrent à vendre à très bas prix.
TATOUT Frères,
Rue de Chartres No 161, encoignure Toulouse.

EN débarquement de la barque J. Smith:
[illegible] caisses cacao de Para,
20 [illegible] do de Guayaquil,
25 [illegible] graines [illegible],
[illegible] sacs noix d'anis, à vendre par
B. VALLS, 26, Commune.

INDIENNES, jaconats, coutils, platilles et Bretagnes convenables pour le marché mexicain, en magasin et à vendre par A. CRAMER,
5 juin 27, Bienville.

AVIS.—Le consignataire du navire anglais DANUBE, est par le présent notifié qu'il est prêt maintenant à recevoir son chargement, conformément à sa charte. McDOWELL & PECK,
8 juin 28, Douane.

EN débarquement du navire Créole de New York:
Essence de Bergamotte,
Do de limon,
Do d'orange.
Eau de fleurs d'oranger en estagnon;
Eau de roses do.
A vendre par BERTRAND & SISOS,
8 juin Encoig. Bienville et Royale.

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET DE SOULIERS
No 30, RUE DE LA DOUANE,
NOUVELLE-ORLEANS.
Les marchands et les habitans peuvent obtenir un rabais sur les prix. Les chaussures en vente sont toujours fraîches et viennent directement des manufactures. 3 dec

WM. H. SIMMONS,
Marchand-Commissionnaire,
8dec 44, Rue Poydras.

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES
81, rue du Canal,
Nouvelle-Orléans. 17 nov

DE FOREST & Co.
Marchands-commissionnaires en gros,
et agents
Pour la vente de Marchandises manufacturées à l'Est.
No. 20, rue de la Douane.
1er déc

DEPOTS
DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 111, Vieille-Levée, entre les deux marchés
L. A GUILLEMAIN,
13fev—1an Agent

CHAS. A. BARRIERE,
MAGASIN DE MARCHANDISES
Françaises, Anglaises et Américaines,
No. 20, rue Chartres,
Nouvelle Orléans.
Importeur direct de marchandises françaises.
25 sept

L. T. BOURNOS, Chirurgien Dentiste rue Conti No 95. Tient son cabinet ouvert de [illegible] jusqu'à six heures du soir. 17 mars

MARCHANDISES SECHES,
TAPIS, STORES, RIDEAUX, &c, &c.
NOUS appelons l'attention du public sur notre assortiment d'étoffes à rideaux en mousseline, &c, de qualités et prix divers, depuis les brochés bon marché jusqu'aux dessins les plus nouveaux et les plus riches. Aussi—Tissus soie et coton 10|4, coton do, glands, cordonnets, attaches, passementeries, bordures, &c.

Stores transparents.
Nous tenons en magasin cet article, au-dessous des prix les plus bas payés jusqu'à ce jour, de $2 à $20 la paire, avec tous les accessoires nécessaires à leur installation.

Tapis.
Notre stock est considérable; la saison s'avance, et nous sommes décidés à le vendre au prix coûtant d'importation. Cet article mérite toute l'attention des marchands et acheteurs.

Nattes, Toiles cirées.
300 rouleaux 4|4, 5|4 et 6|4 Nattes de Canton, unies et à carreaux, de fort belles toiles cirées, de 3 à 24 pieds de large.

Marchandises de Fil.
[illegible] pour taies [illegible], [illegible] damassées, linge de table, serviettes; [illegible] tables et de poches, [illegible]. Aussi: Un grand assortiment de marchandises sèches de fantaisie, offert en [illegible] aux marchands de la ville, [illegible] et aux familles, à très bas prix.
DAMERON, THOMPSON & Co,
[illegible] 26, rue de Chartres, et 27 Douane.

Manufacture de Peintures, Vernis et Mastic, de la Nouvelle-Orléans.
LES soussignés ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et autres, que la nouvelle machine qu'ils ont établi pour pouvoir répondre aux ordres qu'ils recevront pour des peintures, &c. est actuellement complète, et que leurs machines à vapeur sont en pleine opération. Ils peuvent donc fournir de [illegible] à 30 tonneaux de peintures par jour. Elles sont garanties aussi excellentes, et à aussi bas prix que toutes celles qu'on importe ici. Les acheteurs pourront obtenir des boites de couleurs et des paquets de [illegible] et plus, en envoyant leurs ordres à la manufacture, encoignure des rues Henderson et Tchoupitoulas ou rue No. 6, rue du Canal.
ROBERT CLANNON & CO.

VANILLE—100 livres vanille de 1ere qualité, sur [illegible] et au drawback, à vendre par BERTRAND & SISOS,
[illegible] coin Royale et Bienville

BOUTEILLES—En paniers de 144 et 100, de la contenance de 22 à 24 onces, en débarquement du navire Mozart, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
20 mai 54, Vieille Levée

MARCHANDISES SECHES AU COMPTANT.
NORTH & BROTHERS,
Rue des Magasins, encoignure Commune, Nlle. Orléans.
Marchands de Lainages Américains, Couvertures, Flanelles, Cotons écrus et blancs, et Indiennes américaines de toutes descriptions—Importateurs directs de Soieries françaises, de Bas allemands et anglais, de Toiles et généralement toute espèce de marchandises importées et domestiques.
Cotons Lowell pour nègres 4|4 et 7|8, do croisé 4|4, 7|8 et 3|4, do patapsco 3|4 et 7|8, idem des moulins du Canal 3|4, idem Kentucky, linseys et kerseys de l'Alabama pour nègres, jeans et linseys du Kentucky, linseys à carreaux, Waterloo plaids, plaids du pénitentiaire de Maryland, dito Peacedale, Lowell blanc dito, idem en couleur, et de la Floride, jeans de Glasgow, Washington plaids et jeans, coton écru d'Appleton 4|4 et 7|8, idem de Hope Mills, Granite, Massachusetts, Oneida, Passaic, Glasding, Great Fall, tous de 4|4, Tremond 7|8, Springfield 7|8, Dwight 7|8, et sans marques, coton à chemises, blanchi, de Bay State 4|4, idem de Pittsfield, de Hamilton 7|8, coton à draps, blanchi, de Hamilton 6|4 et 12|4, idem écrue de Watham 6|4, idem Lawrence, Appleton, Hamilton, et sans marques, toutes dimensions; flanelle canton de Hamilton, blanche et écrue, flanelle différentes couleurs de Salisbury, idem gaze, idem Welch, diapre de perdrix, idem Huckaback, Ecossaise et Russe, idem coton; toile damassée 6|4, 7|4, 8|4 et 10|4, toile d'Irlande, linon, bretagne, creas, platille, cravattes jaconat à carreaux, soie noire, idem italienne, idem croisée; soie noire à coudre, idem couleurs; mouchoirs de poche à bordures blanches; mouchoirs Verona idem à portraits, idem bleus et Romal clairs, idem coton bleu, véritables Bandanas, idem Barcelone, foulards en coton, mouchoirs madras, batiste et autres; châles coton Prussiens, Rob Roy, Wamile, &c.; nappes et serviettes à raies rouges, nappes en fil écrues, idem en coton; parapluies coton, guingham et soie; bonnets de laine pour femmes et une variété d'autres; idem pour enfans; gants cachemires et autres; chemises de peau et caleçons, chemises à devant de toile et autres; galons en fil et en coton, lacets, silésie en couleur, batiste noire et autres, satin jeans blanc, jeans blancs, idem bleu et écru, velours noir, bombazet noir, rouge, vert et bleu, bombazine noire, lasting noir, étoffes à carreaux de la Caroline, chambray gambroon, cotonnade log cabin nouveau style; denim d'York, de Hamilton et de Chester; jeans mélangés, chaussettes anglaises, allemandes, françaises; idem grises pour domestiques; bas en coton divers couleurs pour femmes; idem cachemire; idem pour enfans; épingles et aiguilles; boutons diverses sortes, pour habits, chemises, &c.; agraffes, coton à marquer, bretelles en gomme élastique, idem en coton; barège vert; coton blanchi de York Mill; burlaps, osnaburg, fil, nankin bleu, gingas à manches, guingham d'Earlston, idem noir et blanc; couvertures vertes, bleues et rouges pour capots; couvertures américaines de 3 points, idem françaises, idem Dufil, roses, idem anglaises, 10, 11, 12 et 13|4 pour lits; idem pour lit d'enfans; drap pilote bleu, drap peau de lion; étoffes à gilets, piqué impérial; fil à coudre de Marshal, noir et gris, idem différentes couleurs, idem de Taylor et Alexander, idem en couleurs assorties; mousseline suisse, Aile et à dessins, idem rayée et à carreaux, mull et book mousseline, idem de batiste et jaconat, bandes et entredeux, dentelles, bobinet noire et blanche; [illegible], begar et fil, mousseline suisse à rideaux, jaconat rubanté et à carreaux; voiles dentelles noire; satinet bleu et noir, idem mélangé et noir; jeans du Kentucky; casimir imprimé, drap bleu, noir et vert, idem gris et vert bouteille pour voitures, idem gris et vert bouteille damassé, dimity à meubles, batiste; brin brun à carreaux et blancs de 25 yardes, gingas 3|4 et 7|8 à tabliers; étoffes à carreaux pour meubles; batiste noire, velours soie, et un grand assortiment de CALICOTS, comprenant une variété de 150 à 200 différens goûts.
Aussi—En débarquement:
Un grand assortiment de MARCHANDISES SECHES FRANÇAISES, choisies expressément par l'un des associés à Paris, consistant principalement en:
Indiennes françaises d'un genre entièrement nouveau, indiennes à meubles, bleues, fauves et rouges, idem damassées, mouchoirs madras nouveaux dessins, idem Paillacat, Napolitaine, à petits dessins, parasols pour dames, idem soie 26, 28, 30 et 32 pouces, mousseline de laine nouveau goût, cachemire d'Ecosse, article nouveau et riche, mitaines en laine et en soie, mouchoirs de cou pour dames, cachemire et mousseline de laine pour dames, cravates de fantaisie 7|8 et 3|4 pour hommes, écharpes nouvelles, à dessins, et idem nouveauté, pour hommes, shalls cachemire imprimé 3|4, 4|4, 6|4 et 8|4 écossais, soierie de Pekin unie, noire, ondée et rayée, gants de chevreau pour dames et hommes, idem en castor, mouchoirs de soie, foulards &c.—un grand assortiment de bas noirs et blancs, cachemires noirs, crêpes noirs, barège noir et vert, poult-de-soie noir, uni, ondé et à raies, demi-bas bleus en coton, bas en coton pour femmes et enfans, bas blancs, bretelles en gomme élastique, nouvel article—un très grand assortiment de broderies &c. &c., telles que mouchoirs, bandes à poignet, bonnets d'enfans, bandes en mousseline brodée, dentelle noire et blanche, entredeux et bandes, le tout d'un nouveau goût, guingham à carreaux, bonnets en soie pour enfans, casimir nouveau goût, à pantalons, mouchoirs batiste-fil, divers genres, toile à drape française, mérinos couleurs assorties, de soie gaze et cabinet, cotonnades à pantalons, nouvel article, gants à filets, couvertures en mérinos, mouchoirs fil en couleur; pour hommes, shalls mérinos à deuil, shalls thibet 5|4 et 6|4, gants soie noire pour femmes et hommes, un grand assortiment de rubans taffetas et satin des Nos. 1 à 12, bordures à rideau, cachemire d'Ecosse noir uni 4|4 et 7|4, galons fil, de 1 à 12, satinette noire à rideau, fil noir pour tailleurs, des bronzés et argentés, boutons en soie pour habits et paletots, idem nacre et os, boutons en [illegible], fil français patenté, peignes à toilette, fil à coudre diverses couleurs, batiste soie noire, satin blanc, shalls satins 5|4 et 3|4; [illegible] de laine unie, 4|4 et 6|4. 1er oct

Succession de Jeanne Pereira [illegible]

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte et le tableau présenté par l'administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte et tableau.
Par ordre de la Cour, ce 10 juin 1847.
10 juin—3en10j ALF. ROUSSEAU, Greffier

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No Un.
Séance du 31 mai 1847.
ATTENDU qu'il est reconnu par les Municipalités Nos Un et Trois que l'ouverture de la rue de l'Esplanade jusqu'au Bayou St Jean serait une amélioration utile pour la prospérité future de la ville de la Nouvelle Orléans;
Résolu que le maire de la ville de la Nouvelle-Orléans est requis par la présente de donner avis dans deux gazettes de cette ville, conformément à la loi, de l'intention de ce Conseil de procéder à l'ouverture de cette partie de la rue de l'Esplanade comprise dans les limites de la Municipalité de la Nlle-Orléans comme suit: à partir de la rue Johnson jusqu'à la rue Galvez, de la rue Miro jusqu'à la rue Tonti, et de la rue Rocheblave jusqu'au Bayou St Jean.
Signé, JH GENOIS Recorder.
Approuvé le 3 juin 1847.
Signé, A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
7juin A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser que dans non moins de dix jours ni plus de trente jours à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la Municipalité No Un agira sur la demande dont il est fait mention dans la résolution ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 7 juin 1847.
7juin A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA 3me MUNICIPALITE.
Séance du 31 mai 1847.
ATTENDU que l'ouverture de la rue de l'Esplanade, dans toute son étendue, est considérée par la Municipalité No un et la Municipalité No trois, comme une amélioration de la plus grande utilité pour la prospérité future de la Nouvelle-Orléans;
Résolu que le Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans soit et demeure enjoint de donner avis, dans deux journaux de cette ville, et conformément à la loi, de l'intention de ce Conseil de faire ouvrir cette partie de la rue de l'Esplanade qui est comprise entre les limites de la Municipalité No 3, et entre les rues suivantes, savoir: depuis la rue Johnson jusqu'à la rue Tonti, et depuis Rocheblave jusqu'au bayou St Jean.
Signé P. SEUZENEAU, Recorder.
Approuvé le 1er juin 1847.
Signé A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
A. MAZUREAU, Secrétaire.

MAIRIE DE LA Nlle-ORLEANS.
EN conséquence de ce qui précède, je préviens tous ceux que cela peut intéresser, que, dans non moins de dix jours ni plus de trente jours, à partir de la première publication du présent avis, le Conseil de la troisième Municipalité agira sur la demande dont il est fait mention ci-dessus, le tout conformément aux dispositions de l'acte législatif du 3 avril 1832, qui règle l'ouverture des rues dans la ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 5 juin 1847.
5 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

DRAP ECARLATE—Cinq pièces drap français écarlate, de très belle qualité, à vendre positivement à très bas prix pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE,
31 mai 67, rue de Chartres.

SUCRE—450 caisses sucre blanc, jaune et brun, de la Havane, à vendre par L. CANTIN,
31 mai 42, Gravier

CAFE HAVANE.—92 sacs en débarquement du brick Titi, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
31 mai 26, Vieille Levée

SUCRE HAVANE—160 caisses blanc et jaune, en débarquement du brick Titi, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
31mai 26, Vieille Levée

VIN importé directement de Bordeaux—Montferrant, Haut Sauterne, Château Margau, Lafite, Blancquefort. Vin en caisse—Eau-de-Vie, de Cognac à vendre par P. LONGIS,
31 mai Rue Royale No 116

VIN de Madère.—26 Barils vin de Madère à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116

VIN vieux d'Oporto.—1 Pipe vin vieux d'Oporto à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN DE MARSEILLE.—40 Barriques vin de Marseille à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN PORTO DE MARSEILLE.—100 quarts vin d'Oporto à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN de Madère de Marseille—25 Quarts madère à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

VIN de Chéry directement importé—20 Barils vin de Chéry à vendre par P. LONGIS,
31mai Rue Royale No 116.

Cotonnades, Cotonnades.
Reçu par les derniers arrivages de France, 10 balles cotonnade française supérieure, à vendre à bon marché pour clore une facture, par
27 mai A. C. GOUGH, 28, Chartres.

Barèges, Barèges.
LE soussigné vient de recevoir directement de Paris, 10 cartons de barèges, dans les dessins les plus riches, sur lesquels il appelle l'attention des dames.
Aussi—200 rideaux blancs brodés, à des prix réduits. A. C. GOUGH,
27 mai 28, Chartres.

VIN DE MARSEILLE de la marque Bergasse, à vendre par
29mai B. TALAMON, 182, rue Royale.

VIN DE BORDEAUX,
110 barriques vin rouge St-Estèphe et Macau Médoc,
20 barriques vin rouge, Fronsac vieux,
12 do do St-Emilien vieux,
12 demi barriques vin rouge, St Estèphe Médoc,
40 barils vin blanc Haut Sauterne,
20 do do Haut Barsac, vieux,
Vin en caisses de 24 demi-bouteilles, à vendre par B. TALAMON,
10 mai 182, rue Royale.

VIN DE St Georges vieux, à vendre par B. TALAMON,
29 mai 182, rue Royale.

50 caisses de 30 livres savon français, à vendre par B. TALAMON,
29 mai 182, rue Royale.

ANISETTE superfine de la marque Marie Brizard & Roger à vendre par B. TALAMON,
2av 182, rue Royale.

SUCRE RAFFINE de Boston—300 caisses et barils.
POIVRE—150 sacs.
MAQUEREAUX—150 barils no 3.
THE—500 paquets.
SACS EN PITRE—10,000, 2 1|2 boisseaux.
A vendre par NORCROSS & FOSDICK,
20 mai 40, Gravier

FOULARDS.
REÇU par le "Georgiana"—Une caisse de 150 pièces foulards medium de 34 pouces, dessins nouveaux, convenables pour le marché mexicain, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
2juin 67, rue de Chartres

VIN ROUGE—60 barriques St Julien, 40 do do pour famille, à vendre par Eug. ROCHEREAU & Co,
10mai 17 & 19, St-Louis.

MOUCHOIRS Pongée—3 caisses, grande largeur, à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane.

BRIN de Fil—Extra fin et brl ordinaire, 4|4, à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane.

SUCRE HAVANE—100 caisses blanc, en débarquement du brick T. Street, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
28 mai 26, Vieille Levée

CAFE—276 sacs Havane, en débarquement du brick T Street, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
28 mai 26, Vieille Levée

TABAC—25 balles en feuilles, en débarquement de la barque Catherine, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
28 mai 26, Vieille Levée

SUCRE—49 caisses jaune, en débarquement de la barque Catherine, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
28 mai 26, Vieille Levée

CHARGEMENT de la goëlette Avenger,—912 barriques chaux de Thomaston, à vendre par JOHN HAYMAN & Co,
28mai 11, Magasins Rouges, 3me Municip.

Bureau pour la vente de propriétés H. MOELLHAUSEN.
Allée de l'Arcade de Banks, No. 7.
ON fournira des plans représentant la propriété en vente, à la demande du vendeur. Les prix de ces plans ainsi que le courtage de la vente seront des plus modérés.
Les personnes qui désirent acheter des propriétés dans certains quartiers, ainsi que celles qui désirent vendre des propriétés de tout genre, peuvent être assurées qu'il ne leur sera rien chargé, lorsque M. Moellhausen agira comme agent, à moins qu'il ne réussisse à conclure la transaction.
9 fév—1a

AUX HABITANS, &c.
CHAUX de Thomaston,
Ciment Romain et hydraulique;
Plâtre de Paris; Poil à plâtre,
Poussière de marbre;
Briques à feu anglaises, de Pittsburg et Pensacole;
Chaux pour sucre en boucauts et barils;
A vendre en quantités à la convenance des acheteurs, par JOHN HAYMAN & Co,
12nov 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité

HUILE de blanc de baleine—1,200 galons d'hiver blanchie et non-blanchie, à vendre par J. W. STANTON,
3mai coin Magasins et Lafayette.

TOURNIQUETS dits de Campagne, aiguilles de chirurgien, trousses, instruments pour dentistes, appareils à fractures, pompes à estomac, appareils à ventouses, trocars, scarificateurs, seringues de toutes grandeurs, à vis et sans boîte &c., &c., maintenant dans le port, à vendre par H. BONNABEL, Pharmacien.
1mai Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

Habillements d'enfants.
Nouvel Envoi.
LOISON & SILVESTRE, 67 rue de Chartres, ont reçu un très bel envoi d'habillements d'enfans, qu'ils offrent à vendre à bas prix, savoir:
Bretonnes Napolitaines.
do en mérinos et alpacca, couleur.
Algériennes et basquettes en fil.
Mazaniellos et vestes orientales en fil.
Sacs en fil alpacca et Tweed.
Pantalons fil et mérinos, toutes les tailles, etc.
Américaines en mérinos pour enfans de 4 à 6 ans. 24 mai

A la Grande-Variété.
No. 49 et 50, RUE DE CHARTRES.
Les personnes qui se préparent à passer l'été hors de la ville sont respectueusement invitées à visiter les magasins ci-dessus, où elles trouveront un assortiment complet de tous les articles qui leur sont nécessaires, savoir: pour les dames, aiguilles, fils, galons, cordonnets, boutons en nacre et autres, rubans, soie pour bourses, perles, acier, gants de différents genres, ridicules, jarretières, bourses, bas, épingles à cheveux, pommades et huiles, eau de Cologne, peignes de toutes espèces, poudre, boîtes à poudre, brosses de toutes espèces, paniers de voyage et fantaisie, encre à marquer et autres, éventails, ombrelles, parapluies et miroirs.
Pour les messieurs, chapeaux de paille, bretelles, gants, bourses, articles de pêche et de chasse, boîtes à barbe, miroirs, rasoirs, cuir à rasoir, chaussons en fil et coton, cravates de soie, savon, brosses de tout genre, canifs, cannes, cartes à jouer, lotos, dominos, boîtes de Maroc, jeux d'échecs et sacs de voyage.
Aussi—Une très grande variété d'objets parmi lesquels se trouvent des poupées, jouets, cordes à violons, et chapeaux de paille pour enfants.
Le soussigné saisit cette occasion pour assurer les personnes et particulièrement les dames, qui doivent passer l'été hors de la ville, que toutes les demandes d'articles de son genre qui lui seront adressées seront exécutées avec soins et promptitude.
24 mai

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No 16,976 (P. C.)—Mme de Livaudais vs Octave Livaudais.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 10 juillet 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de la propriété foncière et de l'esclave ci-après décrits, savoir:
Un certain lot de terre [illegible] suivant un plan dressé [illegible] Benjamin Buisson arpenteur, [illegible] Place d'Armes, [illegible] face à la rue [illegible] de la Vieille [illegible] sur 100 pieds [illegible] François [illegible] Ensemble avec toutes [illegible]
Aussi un lot de terre [illegible] avec le No Deux, ayant 80 pieds 2 pouces de face [illegible], 100 pieds 6 pouces de profondeur, borné à droite par le lot No Un et à gauche par le lot No Trois. Ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, ainsi que le tout appert plus amplement d'un acte de vente passé le 29 juillet 1836 par F. Buisson, alors shérif de la paroisse d'Orléans, audit Octave Livaudais.
N. B. Les deux lots de terre ci-dessus décrits sont sujets à une rente annuelle et perpétuelle de $80 payables trimestriellement.
Et l'esclave nommé LOUIS, mulâtre âgé d'environ 30 ans.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
10juin—3fen30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Vente de syndic de propriétés de valeur situées au Texas.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No. 10,900.—James Dunbar vs ses créanciers et les créanciers de Dunbar & Co.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 24 avril 1847, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'adjudication des propriétés de valeur ci après décrites, pour le compte des créanciers des dits insolvables, le samedi, 19 juin 1847, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez, sous la surveillance de B. F. Glenn, syndic, savoir: 1254 acres de terre, situés sur "Elkhart Creek," entre les rivières "Trinity" et "Neches", dans l'Etat du Texas, acquis par le dit insolvable, par acte notarié, passé pardevant J. B. Marks, le 19 mai 1837;
1325 acres de terre, situés près de "Soda Lake," à quinze milles à l'Ouest de la Louisiane, dans l'Etat du Texas, acquis par le dit Dunbar, par acte passé pardevant le dit notaire, le 26 mai 1837.
Conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 9 et 12 mois de crédit, en coupons endossés à satisfaction.
Les actes de vente seront passés pardevant G. R. Stringer, notaire public, aux frais des acquéreurs.
JOHN L. LEWIS,
10juin—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 384—Tricou et Albert vs Wm M. Smyth.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 21 de juin 1847, à 5 heures P. M., sur les lieux à l'encoignure des rues Gravier et St-Charles, à l'adjudication
Des presses, des caractères, des meubles, et autres effets qui se trouvent dans l'appartement (au 2me étage), et dans lequel s'imprimait récemment le "Daily Atlas."
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
10 juin—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans.

G. Williamson vs. Mary R. McCullagh.—No 1778.
EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable George Y Bright, 2d juge de paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire susdite, j'exposerai en vente publique, samedi le 19 juillet 1847, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, entre Natchez et Gravier, la griffonne Louise, âgée à peu près de trente ans, saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant.
E. BELLEAU,
10 juin Constable.

Aux planteurs et capitaines de navires et bateaux à vapeur.
FORGES PORTATIVES.
LES soussignés, agents de la manufacture, venant de recevoir quelques-unes de ces forges, invitent les planteurs et les capitaines de navires et bateaux à vapeur à venir les examiner.
Ces forges sont recommandables par leur solidité et leur commodité en ce qu'elles sont totalement en fer et contiennent dans leur corps le soufflet servant à alimenter le feu, et ne prennent pas plus de trois pieds de diamètre d'espace, chez
S MASPEREAU & Co,
18 jan—1a Rue Condé, No 22

CONSERVES ALIMENTAIRES.
200 boites et demi boites Truffes du Perigord,—150 boites, demi et quarts de boites Pâtés truffés—500 demi boites Cèpes à l'huile,
200 boites Cèpes à l'huile,
350 demi boites petits Pois,
100 boites Bouillons gras,
2000 boites et demi boites Sardines à l'huile,
500 quart de boites, do do
En magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

DUFFAU,
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, rue Bourbon No. 118,
Ancien établissement de M. Brana, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise, et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M. Duffau continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No 141. 25 août—1an

Importation directe
150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques,
80 barriques vin vieux, pour famille, 1844,
15 do vin Haut Brion, 1834,
100 do — Blanc Sauterne et Haut Barsac,
30 do — — Haut Sauterne, 1839,
130 caisses St-Julien; 25 do Lafitte, 1834,
25 do Haut Brion, 1834,
25 do Latour, 1837,
25 do cerises à l'eau-de-vie,
25 do fruits assortis do
40 do pruneaux en paubau,
1000 boîtes sardines, marques différentes,
50 p.ns anisette superf., Bordeaux, 30 do fine, do
80 do huile, Plagnol; 25 do Champagne,
6¾ pipes cognac, de J. J. Dupuy,
40 caisses liqueurs fines; 30 do do superfines,
200,000 bouchons assortis.
GARNIER, Frères,
9mars Rue de Chartres No 145.

BOUCHONS—73 balles, 15,000 chaque bouchons pointus veloutés extra-fins; 40 balles 15,000 chaque, bouchons pointus fins, 60 balles 15000 chaque bouchons droits, veloutés, extra-fins, ayant droit au draw back, à vendre par P. P. CUSACHS,
4 mai. Encoig. Condé et St Philippe.

VIN rouge en barriques—120 barriques vin rouge, diverses qualités, 30 barils vin rouge Médoc, en magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11, Conti

BOTTES, Souliers et Brodequins—72 caisses, actuellement en débarquement de la barque John Benson, et à vendre par G W DUNBAR,
8mai 30, rue de la Douane

HUILE Plagnol et Marcelin fine—200 paniers de 12 bouteilles et 24 demi btles, en magasin et à vendre par NUMA LACOSTE,
1er mai 103, rue Royale.

COGNAC PELLEVOISIN.—10 demi pipes Cognac Pellevoisin, 4eme preuve.
30 quarts do do do dans les magasins de la Douane, ayant droit au drawback, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
26av—1m 99, rue de la Douane.

EAUX MINERALES GAZEUSES.
ON trouvera toujours chez les soussignés, des Eau de Vichy, eau de Spa,
Eau de Seidlitz,
Eau sulfureuse pour boissons et pour bain.
Et de l'eau de Seltz à 80 cts la doz bouteilles, Vendues à $1 60 avec les bouteilles.
BERTRAND & SISOS,
16av coin Royale et Bienville

HUILE DE LIN—10 barils huile de lin, première qualité, en débarquement du vapeur Gov Jones, à vendre par D. LANATA,
15 mai 9 rue Jefferson

VIN HAUT SAUTERNE—250 caisses vieux Haut Sauterne, bouteilles étiquetées, à vendre par
15 mai D. LANATA, 9 rue Jefferson

AUX HABITANTS ET RAFFINEURS DE SUCRE.
LE soussigné vient de recevoir quatre cents barils de NOIR ANIMAL granulé, des différentes finesses de grains nécessaires aux sucriers et raffineurs. L'expérience a prouvé que ce noir ne le cède en rien à la qualité de tout autre qui se manufacture aux Etats-Unis, et on le vend avec cette garantie.
AUSSI—Un grand supplément de Cirage à l'huile, et d'Encre à écrire, bleue et noire. Ces articles sont en vente aux prix de manufacture.
W. E. THOMPSON,
19 déc—1an 96, rue Gravier

A VENDRE par le soussigné pour clore diverses factures:—
80 barriques vin Bordeaux, bon ord. div. marques,
40 do do pour famille,
12 do do Château-Lafitte, vieux,
80 do do de Bergasse, 1ere marq.
150 barils vin blanc, Haut Sauterne, vieux,
6 1|2 pipes Cognac J J Dupuy, 4me preuve,
6 barils do do supérieur,
150 caisses absinthe suisse, diverses marques,
50 do Kirsch, do do do
20 do Fruits à l'eau de vie, assortis,
60 do Prunes do
40 do abricots do
40 paniers huile d'olive,
100 do anizette surfine et superfine,
7 barils whiskey Monongahela, vieux,
100 mille bouchons fins.
N. DUDOUYT,
13av 13 Toulouse entre Chartres et Levée

VERRE, cristal, bleu, &c.
Fioles blanches de toute grandeur,
do vertes, do do
Flacons bouchés à l'émerie,
Bocaux do de toute grandeur,
Bouteilles et fioles pour Eau de Cologne,
Globes pour montres,
Cornues et récipients,
Tubes en verre de toute grandeur,
Appareil de Wolf,
Biberons de toute forme,
Bocaux à trois cordons avec couverts en verre de toute grandeur.
En débarquement et à vendre par H. BONNABEL,
27av Encoig. Natchez et Tchoupitoulas.

A VENDRE sur la Levée, en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille:
50 barriques vin de Bergasse, 1re marque,
70 paniers d'huile Plaignol, grande bouteille,
30 do do do demi bouteille,
100 caisses eau de fleurs d'oranger,
150 mille bouchons pointus.
N. DUDOUYT,
20mai 13, Toulouse, entre Chartres et Levée

MOUCHOIRS coton—20 caisses mouchoirs à bas prix, d'un joli genre, venant d'être reçus et à vendre par DE FOREST & Co,
20 mai 20, Douane

DENIMS, étoffes rayées pour marine, et coutil, de diverses qualités, à vendre par
20 mai DE FOREST & Co, 20, Douane

INDIENNES—Récemment reçu un lot d'indiennes américaines, d'un genre et d'une qualité convenables aux marchés mexicains, à vendre par
20 mai DE FOREST & Co, 20, Douane

VIN BLANC—80 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU,
10mai 17 et 19, St Louis.

A VENDRE par les soussignés:
2,000 boites et demi-boites sardines à l'huile,
500 boites et demi-boites petits pois accommodés,
200 do do truffes du Périgord,
200 do do saumon anglais,
200 do do homards,
500 demi-boîtes cèpes à l'huile,
150 boîtes de 2 et 4 livres bœuf bouilli,
15 caisses anchois à l'huile,
Pâtés et gibiers truffés de toutes dimensions,
Fruits au jus et à l'eau de vie, et beaucoup d'autres conserves alimentaires, à vendre par LOREILHE & Co,
7 mai Encoignure Royale et Douane

COGNAC AU DRAWBACK—10 demi pipes cognac quatrième preuve marque A. Dussaut Jne. en débarquement du brick Pioneer, de Bordeaux, ayant droit au drawback, à vendre par
15 mai D. LANATA, 9 rue Jefferson

O. TALAMON, 44, Chartres,
OFFRE à vendre en débarquement du navire South Carolina, du Hâvre:
12 balles cotonnade bleue unie, nouveau genre et à bon marché.
6 caisses parfumeries, crème de perse, savons, extraits d'odeurs, poudre de riz &c. 26 mai.

ABSYNTHE & KIRSCH—Marque de Yersin & Lecoultre, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans.—No 348—En vertu d'un ordre de vente daté du 8 mai 1847, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, je procéderai le jeudi 10 juin 1847, à midi dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, à l'adjudication de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un lot de terre situé dans la Municipalité No 1 de cette ville, désigné sous le numéro quatre de l'îlet numéro cinquante, compris entre les rues Derbigny, [illegible] du Canal et [illegible] ledit lot [illegible] pieds de face [illegible] conformément au plan [illegible] de la Municipalité No 1 [illegible] et déposé au bureau de David L. [illegible] en cette ville.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente sera passé pardevant B. Philips, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
JOHN L. LEWIS,
10 mai—4en30j Shérif de la Paroisse d'Orléan

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 423—Sarah Jane Robertson épouse de John J. Brown vs son mari.—En vertu d'un writ, de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par consentement des parties, je procéderai le jeudi, 10 de juin 1847, à dix heures A. M., sur les lieux, rue Coustance, près la rue Mellicerte, à l'adjudication
D'un lot de meubles, consistant en une demi douzaine chaises fond de cannes, 1 demi douzaine en acajou, 1 berceuse en acajou, 1 sofa do, 1 table do, 1 sideboard do avec dessus en marbre, 1 pendule, 1 armoire en acajou, un bureau do, 1 tapis et nattes, et un lot d'ustensiles de cuisine, &c.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
28 mai—3en10 Shérif de la paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No. 423—Sarah Jane Robertson épouse de John J. Brown vs son mari—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par consentement des parties je procéderai le jeudi, 10 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:
La négresse nommée LITTY, âgée de 32 ans et son enfant, d'environ 4 ans.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant.
JOHN L LEWIS,
28 mai—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 14,481—(P. C.) Mme Eléonor E. Vandrell vs Gustavus W. Pattison et J. C. Paixotto, Pl. Sdt. contre J. C. Peixotto—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 25 de juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication des esclaves ci-après désignés, appartenant à J. C. Peixotto et saisis dans la dite affaire, savoir:
FRANK, [illegible] MATTHEWS griffe âgé d'environ 36 ans; FANNY, griffonne, âgée d'environ 33 ans, et ses quatre enfants, nommés CHARLOTTE, mulâtresse âgée d'environ 9 ans; LEWIS, griffe âgé d'environ 7 ans, JULIA, mulâtresse, âgée d'environ 3 ans et St-ANNA, mulâtre, âgé d'environ 1 an.
Conditions:—Comptant. JOHN L. LEWIS,
25 mai—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No 380.—P. J. Stauby vs. ses créanciers.—En vertu d'un ordre de vente daté du 29 mai 1847, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 16 de juin 1847, à 10 heures du matin, sur les lieux au No 2, rue de l'Annonciation presqu'en face du Marché aux Légumes, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de
Fonds d'un magasin de souliers, avec l'installation du gaz, les étagères, vitrières, &c.
Abandonnés par l'insolvable à ses créanciers.
Conditions—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
4 juin—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

Pablo Bustas, vs Margaret Butterwick.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 491.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi, 11 de juin 1847, à midi, en mon magasin de dépôt No 49, rue St. Anne, entre celles Condé et Royale, à l'adjudication d'un lot de meubles, savoir: Une petite armoire, 4 bois de lits, 8 chaises, 2 tables, 2 matelas, 3 malles, 3 glaces, un petit lot d'ustensiles de cuisine.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant JOHN L. LEWIS,
31mai—3fen10j Shérif de la paroisse d'Orléans

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 501.—Théodore Kirschwing vs Jean Laborda.—En vertu d'un alias writ de fiéri facias, à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 17 juin 1847, à 5 heures P. M. sur les lieux, rue St-Thomas, entre les rues Ballechasse et Thérèse, à l'adjudication
Du contenu d'une forge, et d'un lot de meubles.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant.
JOHN L. LEWIS,
4 juin—3en10j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feue Henriette Jamo, décédée.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 729—En vertu d'un ordre de vente daté du 24 mai 1847, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 26 juin 1847, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte de la dite succession, et de Lindor Poeyfarre, à l'adjudication de la propriété foncière et de l'esclave ci après, savoir:
1o Un certain lot de terre situé au faubourg La Course, dans la Municipalité No 2 de cette ville, faisant partie du lot désigné sous le No huit de l'îlet No dix, mesurant 31 pieds de face à la rue des Religieuses, sur 120 pieds de profondeur: ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus. La moitié indivise de laquelle propriété appartient à ladite succession, et l'autre moitié à Lindor Poeyfarre, qui consent à la vente de sa dite moitié.
2o Une négresse nommée FRANÇOISE, âgée de 29 ans, la moitié indivise de laquelle esclave appartient au dit Lindor Poeyfarre, qui consent à la vente de sa dite moitié.
Conditions—pour la propriété foncière, un tiers comptant et la balance payable à 6, 12 et 18 mois de crédit, et l'esclave moitié comptant et la balance à 6 mois, le tout en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur la propriété vendue. Les dits billets seront divisés par coupons, et en cas de non paiement à échéance porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an.
Les actes de vente seront passés pardevant J. M. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs. JOHN L. LEWIS,
25mai—3en30 Shérif de la Paroisse d'Orléans

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—JUIN 1847.
SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	Latourette, Casamayon
Bouillet, Joseph	Langlois Désiré
Bancelhon Jean	Lesueur Isidore
Bressonnier J Aug Alex	Lazrange Laurent
Beux Ch Guillaume	M
Berenger Denis Reine	Marcoud Jn Bte
C	Macarty Denis
Coste, Eugene	Marchand, [illegible]
Chetou Achille	O
Costavoz Nicholas H	Oger, Pierre Marie
D	Olive Joseph
Dodenne J. B	P
Dechault, les époux	Perrin Joseph
Dubout Pierre	Plaisent, Clément
F	Pucelle
Fourment Barat Pierre	Pourtos
Foucart, Antoine	Q
G	Quemar Esprit
Gueschaud	R
Grambert François	Rousselon (les époux)
Guillotte	S
Glas Villeneuve Ad	Saubist Bernard
H	Savoyes (les frères)
Haydel,	T
Hoffman, Christophe	Theuret, Dominique
Hesard, Gilles	Tardieu J B Pascal
Hébert Pierre	Talbot Mme
J	V
Jugias Antoine Charles	Verneuilh, Adrien
L	Villemin Georges
Laudard, Louis	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 5juin

LANGUES—8 Barils langues de bœuf fumées, en très bon ordre, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
3 juin 60, Camp.

CERISES à l'eau de-vie—En débarquement du navire Constantine, venant du Havre. 26 caisses cerises à l'eau-de-vie de Paris, à vendre à bon marché pour clore une facture, par H. de GOER & RIFFLARD,
3 juin 21, Magasins.

SARDINES—3400 demi-boites Philippe et Canaud et Conlée & Martin.—900 tiers de boites de A. Camus, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
3juin 17 & 19, St Louis

CHAMPAGNE—30 paniers qualité supérieure, débarquant du navire Constantine, venant du Havre, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
3 juin 17 & 19, St-Louis

EAU-DE-VIE—Le plus grand assortiment de cette ville:
192 quarts de pipe, Ph. Godard & Co;
3 demi do Castillon, 1825;
2 quarts do do do;
2 demi do Leger frères;
10 demi pipes, J. J. Dupuy, vieille importation.
2 quarts do do do
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
3 juin 17 & 19, St Louis

SOIE A COUDRE, production de la Louisiane—Une caisse assortie à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
3 juin 17 & 19 St Louis

VIN BLANC—60 demi barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
3 juin 17 & 19, St Louis

EN débarquement, et à vendre par le soussigné, 8 barriques vinaigre de vin blanc, 24 tierçons do do
3juin CHARLES DUFOUR, 11, Conti.

CIGARES—Un assortiment complet des meilleures marques de la Havane, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
3juin 38, Vieille-Levée.

INDIGO—De Guatimala, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
3juin 38, Vieille Levée.

CIGARES Principes—Véritables, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO,
3juin 38, Vieille Levée.

SUCRE Havane—blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
3juin 38, Vieille Levée.

GOMME COPALE—En magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
3juin 38, Vieille Levée

CAFE HAVANE—En magasin, et à vendre par J. M. CABALLERO,
3juin 38, Vieille Levée.

POIS vaches de la Caroline—A vendre au magasin de W. DINN, 11, Commune. 8mai

WERMOUTH—20 caisses de wermouth de 1re qualité, à vendre par BERTRAND & SISOS,
8juin Encoign. Royale & Bienville.

SUCRE DE LA HAVANE—47 caisses jaune, 1re qualité, en débarquement et à vendre par
8 juin W H SIMMONS, 44 Poydras

TABAC—47 balles en feuilles, en débarquement et à vendre par
8 juin W H SIMMONS, 44 Poydras

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires Robert Parker, California et James Perkins, de Bordeaux:
56 barriques vin Montferrand, 31 do Medoc,
10 do St-Julien, 10 do Margaux,
54 demi-bar. vin blanc Haut Barsac,
36 demi-barriques Sauterne,
100 caisses St-Julien, 25 do Medoc,
100 do vin blanc Sauterne, 100 do Haut Sauterne,
20 demi-barriques vinaigre blanc,
10 caisses de 12 paubans prunes sèches,
6 balles de 20 milliers chaque, bouchons pointus.
Vve MAIGNAN,
25 avril 57, rue St-Louis.

VINS de Marseille—250 barriques Bergasse et Bothfort; 400 paniers de 12 bouteilles huile de Plagniol et Ponsol; 45 paniers de 24 demi-bouteilles [illegible] 120 caisses vin muscat Lunel et Frontignan, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO.,
21 avril 11 et 15, St Louis

Ces cuisinières [illegible] d'une prompte cuisson, avec très peu de matière [illegible] celui de chauffer [illegible] d'eau que l'on peut en obtenir pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER-WORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire.
Les personnes sont invitées à venir en examiner une, telle montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de cet article sur tout ce qui a été produit de ce genre dans ce pays, tant en fait [illegible] que de commodité.
S MASPEREAU & Co,
18 jan—1a Rue Condé, No 22

EN magasin et à vendre par le soussigné—110 barriques [illegible]; 60 caisses muscat de Frontignan; [illegible] eau-de-vie, poires, prunes, pêches et abricots; 60 caisses liqueurs fines, surfines et superfines, Chauvet et Champion; 44 do curaçao grand et petit modèle; 150 do absinthe Yersin et Lecoultre, Chauvet et Brunston; 40 caisses Kirchenwasser; 30 do marasquin; 200 paniers Champagne, différentes marques; 150 paniers par 6 bouteilles, [illegible]; 90 caisses prunes sèches; 1 caisse pâtés truffés; 1 caisse petits pois au beurre; 80 caisses capres, cornichons, olives, anchois et salaisons assorties; 500 paniers anisette fine, surfine et superfine, Chauvet et Champion; 80 paniers de 24 demi bouteilles huile Plagniol; 4 barils saucissons de Lyon; 200 milliers bouchons, longs, demi longs et pointus; 600 damejeannes de 1, 2, 3, 4 et 5 gallons.
NUMA LACOSTE,
26av 103, rue Royale.

EN débarquement du navire James Perkins, de Bordeaux:
5 demi pipes Eau-de-vie, 4me preuve, J. J. Dupuy,
5 quarts do do 4me do do
400 caisses St Julien, avec capsules et étiquettes,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
18av 17 et 19, rue St Louis.

A VENDRE—En débarquement du navire Persian, de Marseille:
100 barriques vin, Anasbly fils; 100 do Bethfort.
50 caisses savon, du poids de 35 à 40 livres,
100 paniers huile en demi-bouteilles,
500 do do 24 pièces, Plagniol.
100 caisses olives [illegible].
D LANATA,
10 av 9 & 10, rue Jefferson

VIN blanc—60 barils vin blanc Sauterne, qualité supérieure, en magasin, et à vendre par
6av CH. DUFOUR, 11. Conti

TABAC HAVANE—270 balles Yuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par
29av L. CANTIN, 42, Gravier.

ESSENCE—200 livres essence de citron et orange, à vendre par BERTRAND & SISOS,
14 av coin Royale et Bienville

COGNAC.—15 demi pip. Maglory, dite champagne, 20 quarts do do do
20 quarts vieux cognac supérieur, 1825,
200 barils vin blanc, supérieur,
150 barriques vin rouge, divers crus et très vieux,
100 caisses vin Haut Talence,
10 do prunes en jarres à vendre par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti

10 CAISSES COTON blanc convenable pour le marché mexicain à vendre par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti

1000 livres Saucissons du pays, imitation Lyon, à vendre par
5mai J. & J. TARDOS, 15, Conti

A vendre à des prix modérés les articles suivants, et convenables pour le marché mexicain.
500 galons [illegible]; 60 caisses absinthe.
40 caisses kirsch,
50 do curaçao grand et petit modèle.
50 do marasquin; 20 de Dantzick.
20 do eau verte.
100 paniers anisette, superfine et fine
500 gal. anisette, superfine, fine et ordinaire.
R PETITBIEN
21 av 46, Quartier, entre Condé et Vieille Levée

SUCRE—24 caisses blanc, jaune et brun, de la Havane, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par L. CANTIN,
29av 42, Gravier

A VENDRE par le soussigné, un lot de belles peaux d'Ours, de Buffalo, et quelques peaux de cygne.
VICT. MAIGNAN,
25 mai No. 57, rue St Louis.

250 BARRIQUES vin St Julien et Montferrand à vendre par DUBUCH F,
25 mai 77 rue St Louis

60 BARILS vin blanc, à vendre par DUBUCH F,
25 mai 77 rue St Louis

500 DAMEJEANNES du Havre, à vendre par
25 mai DUBUCH F, 77 rue St Louis

200 CAISSES vin blanc et rouge, vieux, supérieur, à vendre par DUBUCH F,
25 mai 77 rue St Louis

100 CAISSES vins rouge et blanc, en demi bouteilles, à vendre par
25 mai DUBUCH F, 77 rue St Louis

100 CAISSES eau de fleur d'oranger, à vendre par DUBUCH F,
25 mai 77 rue St Louis

50 DEMI BARRIQUES vin rouge St Julien, à vendre par DUBUCH F,
25 mai 77 rue St Louis

SUCRE DE LA HAVANE—100 caisses, blanc, en débarquement du brick Adams, à vendre par
25 mai L. CANTIN, 42, Gravier

FARINE DE MAIS—500 barils, H. Billing frères supérieure, en débarquement et à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
25 mai 60, Camp.

BOIS D'ARC—Un lot Bois d'Arc, en débarquement, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
25 mai 11 & 15, St Louis

DRAYS, ROUES, &c—12 paires roues de charrettes avec axes, 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval; 4 do à deux chevaux, 2 wagons à quatre chevaux; le tout venant de la manufacture de Wilson Childs & Co, de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Alleghany, à vendre par
EMERSON, TOURNE & Co,
126, rue Tchoupitoulas.

TABAC à priser de toutes qualités tels que [illegible] à la rose, Maccaouba, Scott, Irlandais, &c. En débarquement et à vendre par H. Bonnabel Pharmacien encoign. Tchoupitoulas et Natchez. 1mai

CIGARRES DE LA HAVANE:—[illegible] cigarres de Regalias, des marques suivantes, savoir: Lumbo, [illegible], Luna, [illegible], Colon et [illegible], à vendre par W. H. SIMMONS,
4 mai 44, rue Poydras.

EAU DE VIE de la Rochelle—5 demi pipes Cognac, de 4me preuve, John Dupuy & Co.
10 quarts pipes do do do
à vendre au débarquement du [illegible], par
8 mai J. & J. TARDOS, 15 Conti

BOIS D'ARC, ORANGER OSAGE—Reçu 40 livres graines de bois d'arc, [illegible] pour haies. [illegible] le bétail ne peut le traverser. [illegible] W. DINN,
1 mai 11 Commune

Chapeaux! Chapeaux!
Reçu par les derniers arrivages directs des manufactures de New York
200 douzaine chapeaux Sporting,
100 do do Rough and Ready,
20 do do Palo Alto, [illegible]
15 do do [illegible] à vendre par
JOHN BELLOW, Jr,
14av No 9, rue du Canal

MOUCHOIRS—Un assortiment de mouchoirs reçu directement des manufactures et à vendre en gros par F. PERRET,
8 mars 4, rue Bienville

CUIRS—salés—1000 cuirs salés, à vendre par BERTRAND & SISOS,
25mars encoig Royale et Bienville.

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 10, rue du Canal, (Parthing's Row) entre les rues de la Vieille Levée et Chartres.
Manufacture No. 224, Broad-Street, Newark, N. J.
EN outre de leur vaste stock de LINGES FAITS, viennent de recevoir par les navires Edgar, Memphis, Tenessee et Atlantic, l'assortiment de LINGES D'AUTOMNE ci-après décrit, qu'ils offrent à vendre pour du COMPTANT seulement, ou l'équivalent, à des prix excessivement bas.
ARTICLES POUR LES HABITANTS—Kersey, Lindsey et Mixture triple et laine, paletots, gilets à manche, levites et pantalons à la matelotte, couvertures bleues, blanches, grises, vertes et bleu-felt, paletots, surtouts, habits-sacs, noirs, gris mélange et satinet à carreaux, gilets de dessous noir-mélange et ecolaire; chemises en flanelle croisée unie, rouge et blanche; chemises en hickory et étoffes rayées à la matelotte; chemises en coton écru et blanc, en gingan bleu, et en calicot; les épais tricots à la campagne; 15 caisses brodequins Russett, faits expressément pour l'usage des habitants.
ARTICLES POUR LA VILLE ET LES MARCHANDS DE LA CÔTE.—Habits d'une coupe distinguée, paletots, sacs, tout-aller, habits de bureau et d'affaires, habits et lévites à la Pinot, lévites écourtées, habits à la comte d'Orsay, de spectacle et de bal.
ETOFFES—Draps français, anglais, allemands, Belges, et américains, noirs, verts, bruns, bleus, bronze, et bleu-noir; à l'épreuve de l'eau, poils de chèvre, Cambie et Joinville.
PANTALONS—En cheveau noir, casimir à côtes, casimir uni et de fantaisie, noir uni, satinet à côtes et fantaisie, en étoffes à carreaux et tweed mélange, en cotonnade de fantaisie et log cabin.
GILETS DE DESSOUS—De style, collets droits, collets à rouleau, croisés, et collets à rouleau, et à la Robespierre; en chamois noir, en velours noir et fantaisie et en cachemire noir, à dessins et de fantaisie.
Les habitans et marchands sont invités à venir examiner notre stock de marchandises avant de faire leurs emplettes.
GARTHWAITE, PAYAN & Co,

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Nouvelle Orléans, 7 novembre 1846
L'ANNEE fiscale de cette institution a terminé le 4 du mois dernier et les Directeurs ont déclaré un dividende de *trente-deux et demi pour cent* sur le montant des primes $940,990 90 pendant l'année et de plus un dividende de six pour cent comptant sur le script. La Compagnie existe depuis cinq années et a donné les dividendes suivants:

Le 4 octobre 1842	22	pour cent
" " 1843,	31	"
" " 1844,	36	"
" " 1845,	00	"

En l'année 1845 aucun dividende n'a eu lieu en conséquence du grand incendie de New York.
Et le 4 octobre 1846, 32 1|2 pour cent.
On ne peut assurer contre l'incendie ailleurs qu'à cette agence.
Les Directeurs ont résolu de ne faire aucun dividende de profits avant que le chiffre des gains ait atteint un *million de piastres.*
Le script et l'avoir en main pour faire face aux pertes s'élevaient à $805,656 le 4 du mois dernier, auquel on peut ajouter $100,000 de prime payée depuis cet époque. Cette somme est considérée comme suffisante pour faire face à toutes pertes.
Cette agence continue à assurer contre les risques du feu, de rivière et de la mer.
L. MATTHEWS, Agent:
Encoignure des rues Camp et Douane

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.
LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des risques contre les risques de mer, de rivières et de feu, aux termes les plus favorables.
Toutes les pertes qui peuvent éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.
Le bureau est au No. 47, rue du Camp.
W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
14 sept—1an. Agents.

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Robert Parker, venant de Bordeaux:
100 barils vin blanc Haut Sauterne.
40 barriques vin St-Julien, bon ordinaire.
N. DUDOUYT,
29 avril rue Toulouse No 13

SACS EN PITRE—500 sacs de 4 boisseaux, à vendre par J. W. STANTON & CO,
24 mai Encoig. Magasins et Lafayette.

HUILE ET BLANC DE BALEINE—2000 gallons huile blanchie et naturelle, pour l'hyver; 200 caisses blancs de baleine assortis, de New-Bedford à vendre par J. W. STANTON & CO,
24 mai Encoig. Magasins et Lafayette

DAME-JEANNES—1,000 dame-jeannes françaises, de 5 gallons, en débarquement du navire Talma, du Havre, à vendre par L. CANTIN,
9mars 42, rue Gravier

HUILE D'OLIVE—500 paniers huile d'olive de James Plagniol, en bouteilles de 24 onces, 50 paniers de 24 demi-bouteilles, en débarquement du navire Mozart venant de Marseille, et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis.

FEVES—30 barils en magasin et à vendre par JOHN O WOODRUFF & Co.

PAR P. E. PETITPAIN,
JEUDI, 10 juin 1847, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No. 8, rue du Canal
80 lots et colis de marchandises américaines et étrangères, telles que: cotonnades, coton blanc et écru, gings, étoffes rayées, dénims, ginga fil, indiennes, [illegible], jaconats imprimés, mousselines, mouchoirs de [illegible], bas, &c. &c.
Conditions [illegible] de vente.
Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinées de bonne heure, le jour de la vente. 9 juin

Maisons en briques, à trois étages.
PAR N. VIGNIE.
IL sera vendu jeudi, 10 juin 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis:
Deux belles maisons en briques à trois étages et bien bâties, situées rue Bourgogne, entre les rues Dumaine et Ste Anne, désignées par les Nos 235 et 237, mesurant chacune 21 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 88 pieds. Lesdites maisons ont chacune six appartements, hydrants dans les cours, cuisines hautes avec trois chambres à domestiques, chambres à laver, dépenses, &c. Ensemble avec toutes les améliorations qui en dépendent.
Termes et conditions: deux cinquièmes comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets sans endossement, garantis seulement par hypothèque spéciale sur lesdites propriétés. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt au taux de 8 pour 0|0 par an, jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.
28 juin

Maisons en briques, à trois étages avec piliers en granit, sur la levée.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.
IL sera vendu, sans réserve, jeudi, dix juin 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:
Deux lots de terre, situés sur la rue de la Levée, entre les rues St-Ferdinand et Montegut, près du point de départ des omnibus, et désignés par les lots 6 et 7, conformément au plan qui sera exhibé le jour de la vente.
Le lot No. 6 mesure 25 pieds 5 pouces et 2|3 de pouce face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 100 pieds.
Le lot No. 7 mesure 26 pieds et 1 pouce de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 100 pieds: le tout mesure américaine. Ces lots font face, sur la ligne du fond, à un passage commun.
Ensemble avec les maisons à trois étages avec piliers en granit, murs contre le feu, balcons en fer, etc. Ces maisons contiennent chacune six jolies chambres, au-dessus du rez-de-chaussée, cuisine en brique, hydrant dans les cours, etc. etc. La propriété connue sous le nom de Free Port Hotel, est vendue avec un bail de $60 par mois, expirant le 30 septembre 1847.
Les acquéreurs des susdites propriétés seront tenus de les faire assurer à l'office de la Compagnie d'Assurance des Propriétaires, jusqu'à ce qu'elles aient été entièrement payées.
TERMES ET CONDITIONS:
Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, en billets portant hypothèque spéciale sur les dites propriétés. Les billets qui ne seraient pas payés à leur échéance porteront intérêt à raison de huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.
Les actes de vente pardevant L. Hermann, notaire public. 3 juin—7

SECONDE COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE ORLEANS—No. 712.—Jacques Charbonnet vs H. F. Carradine—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par consentement des parties, je procéderai le jeudi, 10 juin 1847, à dix heures A. M. sur les lieux, à l'encoignure de la rue Constance et de la rue Edouard, à l'adjudication:
D'UN LOT DE MEUBLES, consistant en bois de lits, armoires, toilette, bureau, chaises, tables à jouer, table ronde &c. &c., un lot de [illegible], une grande quantité de linge de nègres, et un tapis de Bruxelles.
Aussi—Le bail de la maison sise à l'encoignure de la rue Constance et de la rue Edouard, à compter du dit jour, 10 juin, jusqu'au 25 novembre 1847.
Conditions—comptant, P. E. TRICOU,
29 mai—4 et 10 juin. Encanteur.

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve de propriétés de valeur dans la 1re Municipalité
PAR ABAT & DOMINGON.
IL sera vendu samedi le 12 juin 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis:
Un terrain de grande valeur, situé dans le carré de la ville, à l'encoignure des rues Bourgogne et St Pierre, mesurant 50 pieds 1 pouce et 1|2 de face à la rue Bourgogne sur 53 pieds 3 pouces 3|8 de face à la rue St Pierre, 50 pieds 7 pouces face sur la ligne parallèle à la rue des Remparts, et 53 pieds 3 pouces 3|8 sur la ligne parallèle à la rue Toulouse. Ensemble avec une maison en briques composée de trois belles pièces face à la rue Bourgogne, dont une beaucoup plus belle que les autres, formant l'encoignure; de deux grands cabinets et une galerie. Une cuisine en bois, composée de 4 pièces dont deux à feu, la cuisine couverte en merrains, cour carrelée.
3 lots de terre situés au faubourg Tremé, rue d'Orléans, entre Villeré et Robertson, désignés par les Nos 1, 2 et 3, mesurant chacun [illegible] pieds 5 pouces de face à la rue d'Orléans, sur 62 pieds de profondeur entre les rues parallèles.
5 lots de terre situés rue du Canal, dont plus ample description sera donnée à la vente et qui seront vendus en bloc, mesurant environ 177 pieds de face à la rue Canal, sur 100 pieds de profondeur.
3 beaux lots de terre faisant face au canal Carondelet (ou promenade), désignés par les Nos 13, 14 et 15, mesurant chacun 25 pieds de face sur 110 pieds de profondeur, entre les rues Claiborne Derbigny, St Louis et promenade Carondelet
Conditions—Pour la propriété premièrement décrite, un versement en faveur de la corporation qui [illegible] de $30 par an et la balance comptant. Pour les 3 lots de terre au faubourg Tremé, l'acheteur ou les acheteurs assumera ou assumeront le paiement de $300 sur chaque lot payables le 25 février 1849, et la balance moitié comptant, et moitié à un an.
Pour les 5 lots rue du Canal et pour les 3 lots face au canal Carondelet, moitié comptant et la balance à six et douze mois.
Ces propriétés seront vendues d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
On engage les acheteurs visiter la propriété rue Bourgogne, elle est susceptible de rapporter $40 de loyer par mois. 9juin

PAR BEARD, CALHOUN & Co.
Vente positive et sans réserve, à des conditions libérales, de terrains vis-à-vis le marché Lafayette.
IL sera vendu à l'encan, le samedi, 12 courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. Dix lots de terre dans l'îlet borné par les rues du Camp, St André, Ste Marie et [illegible].
Le No 1 forme l'encoignure des rues du Camp et St André, mesurant 30 pieds de face à la rue du Camp, sur 138 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du No 2, et 141 pieds de profondeur [illegible] face à la rue St André. Le No 2 mesure 29 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 138 pieds 10 pouces sur la ligne qui le sépare du No 1, et 131 pieds 8 pouces sur celle qui le sépare du No 3. Le No 3 mesure 29 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 131 pieds 8 pouces sur la ligne qui le sépare du No 2, et 104 pieds 8 pouces sur le côté opposé. Le No 4 mesure 29 pieds 8 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 100 pieds sur la ligne qui le sépare du No 5, et 117 pieds 3 pouces sur le côté opposé. Le No 5 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 130 pieds sur la ligne qui le sépare du No 4, et 112 pieds 9 pouces sur celle qui le sépare du No 6. Le No 6 mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 191 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare du No 5, et 154 pieds sur celle qui le sépare du No 7. Le No 7 mesure 29 pieds 8 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 174 pieds sur la ligne qui le sépare du No 6, et 151 pieds 1 pouce sur le côté opposé. Tous les lots ci-dessus décrits font face au marché. Le No 16 mesure 22 pieds 6 pouces de face à la rue St André, sur 140 pieds 2 pouces de profondeur, 33 pieds 10 pouces sur la ligne du fond. Le No 17 mesure 30 pieds de face à la rue St André sur 141 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le No 18 mesure 30 pieds de face à la rue St André, sur 141 pieds de profondeur.
2o Un lot de terre désigné sous le No 13, formant l'encoignure des rues Camp et Félicité, d'une forme irrégulière, ensemble les bâtisses qui sont dessus.
3o Un lot de terre désigné sous le No. 14, mesurant 25 pieds de face à la rue Ste-Marie, sur une profondeur de 76 pieds 6 pouces entre lignes parallèles, ensemble les bâtisses qui sont dessus. Le tout plus amplement décrit par un plan qui est exhibé au bureau des encanteurs. Le plan du nouveau marché de Lafayette est déposé au bureau de L. R Kenny, notaire de la ville de Lafayette.
4o Un certain lot de terre, sur la rue de la Levée dans la ville de Lafayette, entre les rues Sixième et Septième, mesurant 30 pieds de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de 116 pieds sur une ligne et 110 pieds sur l'autre ligne.
Aussi—La négresse EVELINE, âgée d'environ 27 ans, avec ses deux enfants, Louise âgée de près de 4 ans, et Henry de 6 mois. Cette négresse est excellente blanchisseuse et repasseuse, assez bonne cuisinière et un peu couturière.
Cette esclave appartient au propriétaire actuel depuis près de huit ans. Elle est vendue garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Pour la propriété foncière, un cinquième comptant, la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, avec 5 pour cent d'intérêt à dater du jour de la vente, et hypothèque spéciale sur les propriétés. Si les billets ne sont pas payés à maturité, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. L'acquéreur souscrira les billets à son ordre.
Pour l'esclave, moitié comptant et moitié à 6 mois, en un billet endossé à satisfaction. Elle ne sera livrée qu'après que les conditions de la vente auront été remplies.
Les actes de vente pardevant V. Foulon, notaire aux frais des acquéreurs. 9 juin

JOHN O. WOODRUFF & Co.
MAISON de commission; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New York.
No 60, rue du Camp.
JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF
14jan

REÇU par les derniers arrivages du Havre
Robes brodées, blanches et en couleur
Mousseline brodée pour robes.
Jeux de rideaux brodés;
Idem en pièces, damassés en pièces
Guinghams, etc, etc.
A vendre par Fx PERRET,
10 fév 48 rue Bienville

MARCHANDISES américaines, pour les marchés mexicains.—En débarquement, un assortiment d'indiennes, à bas prix, des coutils bleus, toile à chemises 4|4 et 7|8, à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28 Douane.

MARCHANDISES, en entrepôt à la Douane.—Platille, 3|4, 7|8 et 4|4; britannias 7|8 et 4|4; étopillas, 7|8 et 4|4; arabias en couleur; créas à la morlaix; hatados; coutils coton; mouchoirs de batiste, ayant droit au drawback, à vendre par McDOWELL & PECK,
10 mai 28, Douane.

CHANVRE—142 balles chanvre de Sisal, en débarquement de la goëlette [illegible];
Chapeaux—93 chapeaux de Campêche;
Hamacs—100 hamacs, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
10 mai 54, Vieille Levée.

FIL patenté—5 caisses fil patenté, blanc et noir, Nos assortis, à vendre par McDOWELL & PECK,
10mai 28, Douane.

VIEUX COGNAC SUPERIEUR—Constamment un assortiment complet des marques bien connues, M. Castillon, Ph. Godard, &c—1825 et 1815, chez EUGENE ROCHEREAU & Co.
10mai 17 et 19, St-Louis.

VINS VIEUX en caisses—100 caisses des marques Château Lafitte, Château Léoville, St-Estèphe, &c, &c, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co,
10mai 17 et 19, St-Louis.

SARDINES A L'HUILE—En demi, tiers et quarts de boîtes, des marques Philippe et Canaud, Conlée et Martin, A. Camus, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co.
10mai 17 et 19, St-Louis.

OMBRELLES—200 ombrelles extra riches, à des prix très bas. Aussi:—2 caisses toile d'Irlande superfine, pour devants de chemises, 2 caisses Platille, à vendre au-dessous des cours par
3mai A. C. GOUGH, 28, Chartres.

GRAINES FRAICHES—Par le Memphis, de New-York, un grand assortiment de graines pour les semailles du printemps, betteraves, haricots, choux, carottes, laitues, poreau, navets, etc.
1 mai W. DINN 11 Commune

Fabrique de Papier de la Nouvelle-Orléans.
PAPIER à enveloppe très supérieur, différentes grandeurs;
Papier pour pains de sucre, 1ère qualité, bleu et blanc;
Papier pour quincailliers et [illegible];
Papier à imprimer de toutes grandeurs;
Le tout aux prix les plus bas de manufacture.
A. GORDON, Agent,
7 mai—1an [illegible]

[illegible] Louis. Tous [illegible] sont invités à s'y [illegible] qu'il y sera traité d'affaires importantes, [illegible] à leurs intérêts. 7juin—2f

VENTES A L'ENCAN.

Cigares: Cigares!
PAR SPEAR & CARMAN, Encanteurs.
VENDREDI, 11 du courant, à 10 heures 1|2 A M No 61, rue Poydras, [illegible] des consignations 60,000 cigares [illegible] la Havane, d'importation directe, des marques [illegible] Carbajal, Montero, Lhama, Emilia, [illegible], Colon et Floresta 3,800 [illegible] 25,000 [illegible] diverses [illegible] et qualités. 9juin

Cuisinier! [illegible] Couturière! Coiffeuse!
PAR N. VIGNIE.
IL sera vendu [illegible] onze juin 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les esclaves suivants:
JOHN, [illegible] âgé de 30 ans, barbier, domestique de table et excellent cuisinier.
CHARLES, jeune nègre de champ âgé de 14 ans.
ANTHONY, jeune et excellent nègre de champ, âgé de 19 ans.
CATHERINE, mulâtresse bonne couturière et coiffeuse, âgée de 18 ans.
ROSANNA, mulâtresse âgée de 19 ans, gardienne d'enfant, blanchisseuse et repasseuse.
Conditions, à la vente.
Actes de vente pardevant F. Gayol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 9 juin 3

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
VACHERIES A L'ENCAN.
Vente pour cause de départ.
IL sera vendu, samedi, 12 juin 1847, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:
UN LOT DE TERRE, situé dans le derrière de cette ville, ayant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny, entre Lafarge et Lapeyrouse, sur une profondeur irrégulière de 127 pieds 10 pouces, ensemble les bâtisses, consistant en une grande Etable de la contenance de 30 vaches, large grenier pour fourrage, et une petite maison de deux appartements, sur la rue Derbigny.
3 LOTS DE TERRE, situés près du Nouveau Faubourg Marigny, désignés par les Nos. 1, 2 et 3, de l'îlet 31, (district Kernion) ayant chacun 31 pieds 9 pouces de face à la grande rue (Broad street), sur 100 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur, entre les rues Aubry et Dabadie. Le lot No. 1 formant l'encoignure de Broad Street; ensemble une grande étable de 25 vaches et logement.
Conditions—1|3 comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets sans endossement, portant hypothèque. 7 juin

TERRAINS DE VALEUR SITUES DANS LA PREMIERE MUNICIPALITE.
PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu le MARDI 22 juin 1847, à midi, à la Bourse de Cité, rue St Louis, d'ordre et pour compte de la Caisse d'Amortissement de la ville de la Nouvelle-Orléans, les terrains ci-après décrits.
1o. Cinq lots de terre situés au faubourg Tremé, désignés par les Nos 7, 8, 9, 10 et 12, de l'îlet No 27, compris entre les rues Tremé, Marais, Canal et Douane, d'après un plan dressé le 10 juillet 1845, par Joseph Pilié, lesdits lots de terre ayant, mesure américaine, savoir:
Les lots Nos. 7 et 8, chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 114 pieds entre lignes parallèles.
Le lot No 9 formant l'encoignure des rues de la Douane et des Marais, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 114 pieds, et face à la rue des Marais.
Le lot No 10, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue des Marais, sur une profondeur de 124 pieds 10 pouces 5 lignes.
Le lot No 12, formant l'encoignure des rues du Canal et des Marais, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds et face à la rue des Marais.
2o. Trois lots de terre situés au même faubourg désignés par les Nos. 12, 13 et 14, de l'îlet No. 29, compris entre les rues Villeré, Marais, Canal et Douane, d'après le même plan ci-dessus décrit, lesdits lots de terre ayant, mesure américaine, savoir:
Le lot No. 12 formant l'encoignure des rues du Canal et Villeré, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds, et face à la rue Villeré.
Les lots Nos. 13 et 14 chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds.
3o. Sept lots de terre situés dans le même faubourg désignés par les Nos. 1, 2, 4, 5, 12, 13 et 16 de l'îlet No. 37, compris entre les rues Canal, Douane, Villeré et Robertson, d'après le même plan ci-dessus décrit, lesdits lots de terre mesurant, au pied américain, savoir:
Le lot No. 1, formant l'encoignure des rues du Canal et Villeré, 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds, et face à la rue Villeré.
Le lot No. 2, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue Villeré, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.
Le lot No. 4, formant l'encoignure des rues Villeré et Douane, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 114 pieds et face à la rue Villeré.
Le lot No. 5, attenant au précédent, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 114 pieds.
Le lot No. 12, formant l'encoignure des rues du Canal et Robertson, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds, face à la rue Robertson.
Le lot No. 13, attenant au précédent, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds.
Et le lot No. 16, mesure 42 pieds 7 pouces 4 lignes face à la rue du Canal, sur une profondeur de 114 pieds.
Conditions—Un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans, en billets sans endossements assurés par hypothèque, et portant cinq pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente, jusqu'à l'échéance, et, en cas de non paiement, 8 p. 0|0 jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Lucien Hermann, notaire, aux frais des acquéreurs.
A. D. CROSSMAN, Maire,
7juin. Président de la caisse d'Amortissement.

BUREAU DE PLACEMENT POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.
LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe. M. Cabos est toujours [illegible] pourvoir dans le plus bref délai.
Les propriétaires [illegible] qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, [illegible] au dit Bureau, peuvent [illegible] entrepreneurs [illegible] avantageux.
Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, [illegible] trouveront constamment des hommes [illegible], comme des cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servants, et [illegible] en général.
On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la levée, ou autres par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour le [illegible] plus des gardes malades.
Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.
Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce bureau les ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des cochers, couturières, servantes, gardiennes d'enfants &c &c.
En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c.
18 nov—1 an

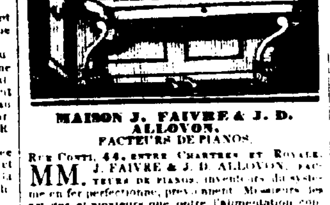

MAISON J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, FACTEURS DE PIANOS.
RUE CONTI, 44, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.
MM. J. FAIVRE & J. D. ALLOVON, facteurs de pianos, inventeurs du système en fer perfectionné, préviennent Messieurs les artistes et amateurs que, outre l'alimentation continuelle de leur manufacture, ils reçoivent constamment des pianos des premières maisons d'Europe, Erard, Pleyel, et autres, de forme à queue, pianos droits et obliques.
M. Thalbert a bien voulu se charger de ce choix: ils ne pouvaient être en meilleures mains.
MM. Faivre & Allovon ont toujours en construction des pianos de tous genres, d'après un système en fer perfectionné, et exécutent des demandes. 24 nov

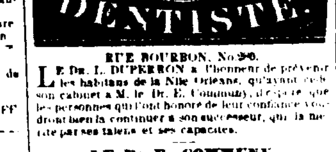

RUE BOURBON, No 200.
LE Dr. L. DUPERRON a l'honneur de prévenir les habitans de la Nlle Orléans, qu'ayant cédé son cabinet à M. le Dr. E. Communy, il espère que les personnes qui l'ont honoré de leur confiance voudront bien la continuer à son successeur, qui la mérite par ses talens et ses capacités.

LE Dr. E. COMMUNY,
SUCCESSEUR DE Mr. DUPERRON,
PREVIENT le public qu'il tient son cabinet ouvert depuis 8 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir, rue Bourbon 200, entre Dumaine et Saint Philippe. 22 dec

Bureau et résidence, rue Baronne
vis à vis le gouvernement.
LE Dr. PEARSON invite ses amis et toutes personnes que cela peut intéresser, de venir examiner les améliorations qu'il a apportées dans la fabrique des dents artificielles, particulièrement dans celle du ratelier complet. Il a obtenu pour cela le premier prix à l'exposition qui a eu lieu dans l'Etat.
Les personnes qui désirent se faire mettre des dents artificielles, peuvent les avoir posées à mon établissement, dans le plus bref délai possible, et à des conditions plus libérales que dans aucun autre du Sud.
J'ai eu pour principal objet de faciliter à toutes les classes, le bénéfice des opérations dentales. La grande augmentation de ma clientèle m'a obligé à employer plusieurs bons opérateurs, parmi lesquels se trouve un dentiste français, d'un grand talent. Les créoles le trouveront toujours disposé; ses opérations nonobstant cela seront constamment vérifiées et approuvées par moi.
Les dentistes trouveront toujours chez moi des rateliers de toutes dimensions, en fournissant un modèle exact, ainsi que tous les articles dont ils peuvent avoir besoin. 3 dec—1 an

VERRERIE blanche, noire et verte.
Bocaux à trois cordons, couvert en verre [illegible] toute grandeur.
Bocaux dits à teinture, de toute grandeur.
do do do à espèces do.
Bouteilles, forme vin de Madère et Porter.
do blanches de toute grandeur.
Un grand assortiment de fioles blanches et vertes de toute sorte et grandeur, en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, 27 Tchoupitoulas
12 mai Encoignure Natchez

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Mozart, venant de Marseille;
30 barriques vin rouge Bergasse.
30 paniers d'huile de J Plagniol.
G. M. LUCAS,
22 mai 25, Bienville.

EAU-DE VIE DE COGNAC—Vieille Eau-de vie de cognac, de 1815 et 1825, marque Castillon, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St-Louis.

EN débarquement des navires Robert Parker & James Perkins, venant de Bordeaux et à vendre, savoir:
84 barriques vin rouge Montferrand.
64 do do St Estèphe.
45 1|2 do vin blanc Haut-Barsac.
50 caisses vin rouge supérieur Château Lafitte.
20 do do en demi bouteilles Chât Margaux.
50 do do blanc de Haut-Barsac.
[illegible], Frères,
20av 77, St Louis, entre Royale et Bourbon.

[illegible] et dessus, et parties de Bayou Sara, pour la Nouvelle-Orléans, tous les lundi et jeudi après l'arrivée des chars à vapeur.
Pour fret ou passage s'adresser à bord [illegible] des paquebots du Bayou Sara ou à
3juin—3m J. M. CREARY 7 Tchoupitoulas.

Paquebot de la Côte et de Lafourche.—Le bateau à vapeur neuf ELEKA, capt J. G. Landry, fait régulièrement, comme paquebot hebdomadaire, les voyages entre la Nouvelle-Orléans la côte et Bayou Lafourche, partant de la Nlle Orléans tous les Jeudis matin à 6 heures, [illegible] Thibodeaux tous les samedis à 10 [illegible] et partant de Donaldsonville tous les [illegible] à sept heures du matin. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BEAUD & LANDRY.
6av

Arrangement d'Été.
Le bateau à vapeur BELLE CREOLE, capt. John M. [illegible] pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Port Hudson, Waterloo et Bayou Sara, fera deux voyages par semaine, partant de la Nouvelle-Orléans tous les Dimanches et tous les Mercredis, à 8 heures A. M.; et du Bayou Sara tous les Lundis et Vendredis, à [illegible]
N. B.—La BELLE CREOLE, tous les Vendredis [illegible]
Pour fret ou passage, s'adresser à
P. A. CHAMPOMIER.
Agent, 60, rue de la Levée [illegible]
12 mars

POUR LA BALIZE.—[illegible] pour les points intermédiaires. Le vapeur [illegible] capt St Martin, partira de la Nouvelle Orléans pour la Balize, tous les samedis matin, à 9 heures précises, et de la Balize pour la Nouvelle-Orléans tous les lundis matin, à 9 heures, [illegible] le mardi soir suivant.
Le [illegible] a été acheté expressément pour ces voyages. MM. les habitans pourront être assurés qu'il naviguera toute l'année.
Pour plus de renseignements, s'adresser à bord ou à A. LAROSE & Co,
2mars 50, Vieille Levée.

POUR MANDEVILLE, MADISONVILLE ET COVINGTON.
Le bateau à vapeur neuf et solide PUTNAM, capt Gilbert Boie, partira du bout du Chemin à coulisses au Lac Pontchartrain, tous les mardi et jeudi après l'arrivée des chars de neuf heures et demie du matin, et le samedi après l'arrivée des chars d'une heure P. M.
A son retour, il partira de Covington tous les lundi, mercredi et vendredi à 7 heures du matin.
Pour plus amples informations, s'adresser à
2fev CH DUFOUR, 11, Conti.

A VENDRE.—La barque de 1re classe COOSA, de 259 tonneaux, doublée, clouée et chevillée en cuivre, en très bon état. S'adresser à WYLIE & EGANA,
29 mai 52, Bienville

POUR LA HAVANE.—Le brick PETRUS, capitaine J Devillere, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
3 juin 99, Douane.

POUR NEW-YORK.—Le navire WABASH, capitaine Hathaway, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
10juin 60, Camp.

POUR NEW-YORK. Partant dans quelques jours.—Le navire PALESTINE, capt O. R. Mumford. Pour fret de 300 balles coton ou pour leur encombrement, et pour passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à J. W. STANTON,
4 juin encoignure Lafayette et Magasins.

POUR NEW-YORK.—La barque NEWBERRY PORT capt. Wm. Nays, partira immédiatement. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à J. W STANTON,
[illegible] coin Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—La barque GENESEE, capitaine Y. J. Minott, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à
JOHN O. WOODRUFF & Co,
3 juin 60, Camp.

POUR BOSTON.—La barque [illegible], capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
2 mai L. H GALE, 33 Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire [illegible], capitaine Barston, ayant la principale partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour [illegible] de fret ou pour passage [illegible] s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,
9 juin 95, rue Commune

POUR BORDEAUX.—Le navire WAKONA, capitaine Paine, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JENKINS & TIGLER,
27 mai 95 rue Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire VESTA, capitaine A. Souby, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage s'adresser à bord [illegible] ou JENKINS & TIGLER,
15 mai 95, Commune

POUR MARSEILLES.—Le [illegible] NILE capt Davis partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,
9juin 95, Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible], capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à JENKINS & TIGLER,
27mai 95 rue Commune

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à bierre, Baignoires, à douches. Il pose et répare [illegible] et entreprend toute espèce d'ouvrage [illegible] pour navires. [illegible]

A VENDRE en débarquement du Mozart:
200 paniers de 12 bouteilles huile d'olive,
115 do de 12|12 do do
50 barils vin de Madère, imitation,
50 do vin blanc,
400 caisses vin rouge Bordeaux, supérieur,
500 milliers bouchons pointus,
500 do [illegible],
Vin rouge St-Julien, St Georges, [illegible],
Liqueurs fines et superfines, eau verte, absinthe, anisette, salaisons, anchois à la dame, vin du Rhin &c
MARTIAL PEYRET & Co,
22 mai 27, rue St Louis

Marchandises pour les marchés Mexicains.
4 [illegible] madapolams cotonnades et brims, [illegible] à l'arrivée de Liverpool, à vendre par WYLIE & EGANA,
21av 52, Bienville.

50 CAISSES liqueurs superfines assorties
25 do absinthe
10 do vin rouge, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD
2 avril—1m 99, rue de la Douane

FONDS de la Banque des Citoyens à la convenance des acheteurs à vendre par LEOPOLD JEANNET,
4 mai 22, St Louis

CAFE RIO—1,200 sacs café Rio, des Montagnes Vertes, à vendre par J. W. STANTON & Co,
24 mai Encoig. Magasins et Lafayette

CAFE—Havane et Java, à vendre par J. W. STANTON & Co,
24 mai Encoig. Magasins et Lafayette

FRUITS à l'eau de vie—300 caisses cerises, 50 caisses abricots, 50 do prunes et abricots, à vendre par LOREILHE & Co,
7 mai Encoignure Royale et Douane

HUILE d'olives—150 paniers de 20, 22 et 24 onces des meilleures marques.
50 caisses de 30 flacons huile superfine de Florence, à vendre par LOREILHE & Co,
17 mai Encoignure Royale et Douane.

LE soussigné offre à vendre à bas prix les articles suivans, maintenant en débarquement du navire Lorena du Havre:
2 caisses peaux vernies de [illegible]
2 do peaux de veau cirées [illegible]
1 do prunelle pour chaussures.
1 balle fil à cordonnier.
D. B. MACARTY
6 mai 22, Bourbon

A VENDRE, en débarquement du brick Catalina, venant de Bordeaux:
4 barriques vin rouge St Emilion, Nos 1 et 2,
10 barils par 20 gallons Cognac,
16 caisses de 12 btles cerises à l'eau-de-vie, par NUMA LACOSTE,
1er mai 103, rue Royale

LIQUEURS—125 caisses assorties, Champagne, &c [illegible]
15 caisses eau de vie de Dantzick,
35 " marasquino
50 " curaçao en pintes et quarts,
50 paniers guignolet d'Angers
72 caisses eau verte,
25 do liqueurs en paubans chinois. A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
24 mai 11 et 15, rue St Louis.

SUCRE DE LA HAVANE—150 caisses [illegible] jaune en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
13 mai 34, Vieille Levée

O TALAMON
RUE DE CHARTRES, No 44,
OFFRE à vendre au débarquement des navires Vicksburg et Wabash, de New-York:
3 caisses lacets pour souliers 1|2 et 3|4 yardes,
2 do Savonnettes rondes
2 do baleines pour robes et corsets
1 do peignes nouvelle forme 9 mars

125 caisses fruits à l'eau de vie prunes et poires. 100 caisses cerises à l'eau de vie; 5 caisses raisins do; 150 caisses liqueurs assorties, superfines, surfines, fines et communes. 35 caisses Curaçao; 35 caisses Marasquino. 12 caisses eau de vie de Dantzick. 6 caisses eau de vie d'Andaye. 30 paniers guignolet d'Angers, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & CO
21 avril 11 et 15, St-Louis

TRUFFES—En débarquement du navire Lorena venant du Havre, et à vendre par le soussigné: 100 boites truffes du Périgord, au naturel, 300 demi boîtes do do do.
11 mai CHS. DUFOUR, 11, Conti

NANKIN—5 caisses nankin de l'Inde, à vendre par caisse ou par pièce, par JOHN BELLOW, Jr,
14av 9, Canal

CAFE JAVA—100 sacs vieux café Java, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
17av 40 Gravier

FARINE—500 barils des moulins de St-Louis, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
26 mai 60 Camp

VOITURES.
LE soussigné reçoit en ce moment, nombre de belles voitures, dans le style le plus moderne—Cabriolets, Rockaways, Carioles, Buggys, Wagons; le tout offert en vente à des prix réduits. Les personnes qui désireraient acheter, sont priées de venir les examiner avant de faire leur achat ailleurs.
A. E. CRANE, 86, St Charles,
19 déc—6m en face du Commercial Exchange

CIGARES de la Havane—300,330, venant de débarquer des barques Catherine et St. Mary et des bricks Titi et Prince de Joinville, et 300,000 en magasin, et à vendre par B. VALLS,
3 juin 26 Commune

SERRURES françaises—10 caisses serrures françaises, numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St-Louis

FONDS de la Banque des Citoyens à vendre, en somme à la convenance des acheteurs, par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

TOILE à voile de coton pour tentes et paletots, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

INDIGO de Guatemala—10 surons indigo de Guatemala, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
22 mai 22, rue St Louis

FROMAGE—Un joli lot réserve de l'Ouest, en magasin et à vendre par
8 juin W H SIMMONS, 44 Poydras

200 barils de farine de la marque City Mills [illegible], reçue par le steamer Hannibal, à vendre par GERARD & FERRIERE,
28mai 34, Conti

MIEL.—4 barils, 1re qualité, pour clore une facture, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
24 mai 11 et 15, rue St Louis